

Ecrit par le 12 juin 2026

Pas de fermeture pour Alinéa-Avignon



Le tribunal de commerce de Marseille vient de valider l'unique offre de reprise portée par les actionnaires du groupe constitué de la famille Mulliez. Ce plan prévoit la reprise de 9 magasins*, sur les 26 de l'enseigne d'ameublement et de décoration, dont celui du Pontet dans la zone commerciale d'Avignon-Nord. Cette reprise prévoit la cession de la SAS Alinéa à Néomarché pour un montant de 918 752 €, auquel s'ajoute une somme de 20 M€ pour les stocks. Ce sauvetage s'accompagne de la suppression de 992 postes sur les 1 800 salariés du groupe. La mesure ne devrait cependant pas impacter le magasin vaclusien où la totalité de l'effectif devrait être conservé.

Pour les autres employés, la famille Mulliez propose plus de 900 postes en CDI (Contrat à durée indéterminée) dans les autres magasins de sa 'galaxie' (Auchan, Décathlon, Norauto, Boulanger, Leroy-Merlin...). Néomarché dégagera également 7 M€ pour financer les mesures d'accompagnement des salariés non conservés.

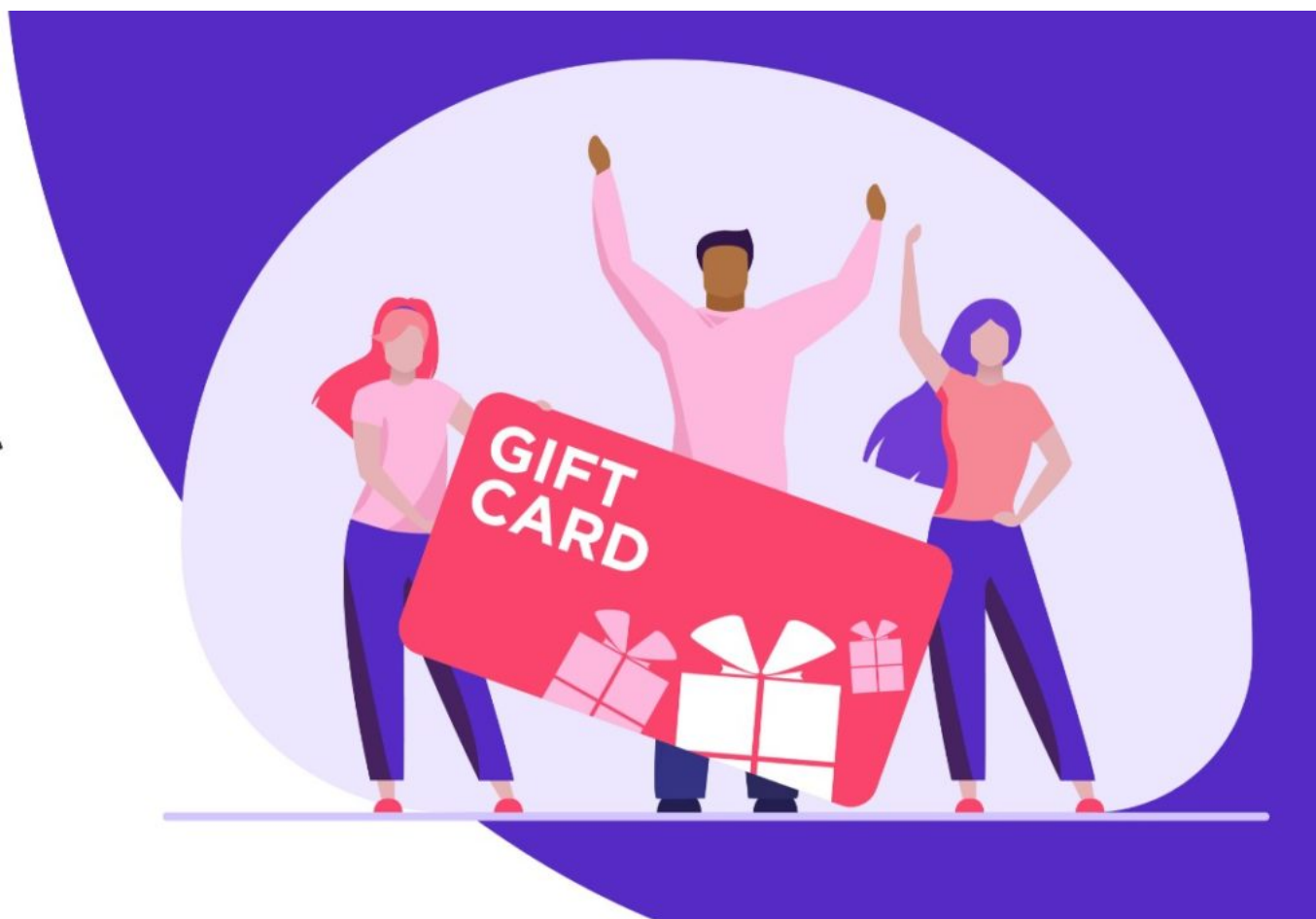
Placé en redressement judiciaire en mai dernier, la chaîne de magasin estime avoir été touchée de plein fouet par le mouvement social des gilets jaunes puis par le confinement lié à la crise sanitaire de la Covid-19. Bien qu'ayant misé sur le drive à partir 14 avril dernier, cet 'Ikea à la française' n'a pu préserver qu'environ 15 % de son chiffre d'affaires durant les 2 mois de confinement.

L'enseigne Alinéa a été créée au Pontet en 1989 par Alain Mitau. Initialement situé dans le magasin historique le siège social de l'entreprise est désormais implanté à Aubagne.

Ecrit par le 12 juin 2026

**Il s'agit des magasins d'Aubagne, Avignon, Montpellier, Blagnac, Mérignac, Grenoble, Limoges, Paris-Herblay et Nancy.*

Entraigues-sur-la-Sorgue : des bons d'achat pour aider les commerces et les familles



La Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue va offrir 8 bons d'achat à chaque famille entraiguoise ayant au moins un enfant inscrit dans une crèche publique ou scolarisé en école primaire à Entraigues ou au collège Diderot à Sorgues.

Ecrit par le 12 juin 2026

Engagée auprès des commerçants entraiguois avec l'opération « Soutenons nos commerçants, consommons à Entraigues », la Ville vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 50 000 € à l'association des commerçants CAP Entraigues afin de mettre en place une grande opération de soutien à l'ensemble des commerces de la commune. Celle-ci prend la forme d'une distribution de bons d'achats. Ainsi, 8 bons d'achat de 5 € chacun (soit un montant total de 40 €) vont être distribués à chaque famille entraiguoise ayant au moins un enfant inscrit dans une crèche publique de la commune ou scolarisé en école maternelle ou élémentaire à Entraigues ou au collège Diderot à Sorgues. Près de 1 000 familles sont concernées par ce dispositif. Des bons d'achat seront également attribués aux entraiguois en difficulté recensés par le Centre communal d'action sociale mais aussi aux bénévoles ayant fabriqué les masques en tissu lors de la crise sanitaire et aux volontaires les ayant distribués.

Les bons sont à retirer avant le 24 juillet au plus tard dans la cour des Anciennes écoles, à côté de la mairie. Ces bons d'achats seront à dépenser avant le 30 septembre prochain dans les commerces entraiguois ayant subi une fermeture suite au décret du 23 mars dernier et qui ont choisi d'être partenaires du dispositif.

Avignon : Naf Naf préfère les galeries marchandes à l'intra-muros

Ecrit par le 12 juin 2026



L'enseigne nationale de prêt-à-porter vient de baisser définitivement le rideau de sa boutique située rue de la République à Avignon.

Placée en redressement judiciaire à la mi-mai, Naf Naf a été rachetée début juin par le groupe industriel spécialisé dans le textile 'Sy Corporate France' dont l'offre devrait permettre de préserver 75 % des emplois en France. L'enseigne conservera néanmoins ses deux autres boutiques vauclusiennes situées dans les galeries marchandes des centres commerciaux d'Auchan-Nord et de Cap-Sud.

Ecrit par le 12 juin 2026

2 500 € en bons cadeaux pour soutenir le commerce sorguais



Alors que la majorité des commerçants ont ouvert leurs portes depuis le 2 juin, la Ville de Sorgues et CAP Sorgues, association des commerçants, artisans et professionnels, lancent 'J'achète sorguais', une campagne de communication destinée à soutenir la reprise de l'activité économique dans les commerces sorguais.

Pour les boutiques prenant part à l'opération, un grand jeu est proposé jusqu'au 15 juillet avec à la clé, plus de 50 bons d'achats d'une valeur unitaire de 50 € à gagner. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin chez les commerçants participants. Le 16 juillet, deux gagnants par commerce seront tirés au

Écrit par le 12 juin 2026

sort en présence des membres du bureau de CAP Sorgues. Pour leur président Serge Hurard, il est « primordial de participer à la relance de la consommation dans notre ville. C'est pour cela que nous offrons avec grand plaisir plus de 2 500 € sous forme de bons cadeaux. »

Proximité La CCI de Vaucluse ouvre une e-boutique pour relancer le commerce local



C'est un coup de pouce destiné aux commerçants, artisans et producteurs du département de Vaucluse. Face aux grandes difficultés économiques rencontrées par les entreprises depuis l'arrivée du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI 84) vient de lancer, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes Rhône-lez-Provence et la Communauté de communes Aygues Ouveze en Provence, un site de e-commerce pour favoriser la reprise économique du secteur

Écrit par le 12 juin 2026

marchand. Baptisée “ LesBonsPlansMaintenant ”, la plateforme, qui a notamment reçu le soutien de la préfecture de Vaucluse, doit permettre de relancer l’achat local tout en offrant de la visibilité aux commerces et autres établissements qui y sont inscrits.

■ 1 500 entreprises accompagnées depuis le début de la crise

« Depuis le début du confinement, nous avons accompagné 1 500 entreprises vauclusiennes dont 50% sont des commerçants et 17% des établissements de l’hôtellerie-restauration, souligne Florence Hertel, directrice Front Office à la CCI 84. Il était urgent de réfléchir rapidement à la phase d’après- confinement et de se demander comment accompagner les entreprises dans la relance de leur activité. » Une réflexion qui va déboucher sur la création du site, première e-boutique solidaire à l’échelle vauclusienne. « L’intérêt du site est de garantir une rentrée de trésorerie rapide pour les commerces tout en leur redonnant de la visibilité après deux mois de confinement, explique Florence Hertel. D’où la nécessité de proposer des offres attractives sous forme de tarifs préférentiels et de bons d’achat utilisables directement dans les commerces pour ainsi générer à nouveau du flux dans les enseignes. »

■ Privilégier les circuits courts

Lorsqu’il se connecte au site, l’utilisateur peut choisir entre deux modes de navigation, soit par catégorie d’activité, soit par zone touristique. Parmi les catégories représentées, on retrouve tout ce qui touche à l’habillement, aux loisirs, aux services, à la culture, au bien-être, à la restauration mais aussi à l’hébergement et au terroir. « Durant le confinement, beaucoup d’agriculteurs se sont remis en question et nombreux sont ceux qui souhaitent aujourd’hui développer la vente directe, souligne Céline Cardinale, chargée de l’unité Circuits courts à la Chambre d’agriculture de Vaucluse. La plate-forme leur donne l’opportunité de mettre en avant leurs produits locaux et d’inciter les Vauclusiens à retourner chez les producteurs. » Alors que le Covid-19 a porté un coup dur à l’économie touristique vauclusienne, la plateforme s’ouvre également aux auberges, gîtes et chambres d’hôtes avec un système de réservation de séjour pour ceux qui souhaiteraient profiter de l’été dans le département.

« Cette crise a montré l’importance du numérique à ceux qui en doutait encore. »

■ Un fonds territorial de 53 600€

Pour la mise en œuvre du site, la CCI 84 a pu s’appuyer sur les Communautés de communes Rhône-lez-Provence (CCRLP) et Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) qui ont mobilisé des fonds, indépendamment des mesures déjà mises en œuvre, que ce soit par le fonds de solidarité institué par la DGFIP, le fonds d’action sociale instauré par l’URSSAF ou encore le prêt

Ecrit par le 12 juin 2026

garanti par l'Etat, afin de soutenir les entreprises implantées sur leur territoire respectif. « Nous nous sommes engagés à hauteur de 30 000€ pour cette démarche qui s'inscrit dans un processus vertueux en donnant une bouffée d'oxygène aux professionnels tout en incitant les clients à consommer localement », précise Olivier Prouteau, directeur général des services à la CCAOP. Dson côté, Anthony Zilio, président de la CCRLP avoue avoir été « sensible à la démarche de la CCI. Le cas des professionnels de la restauration nous tient particulièrement à cœur car ils ne connaissent toujours pas leurs conditions de reprise à ce jour. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer 23 600€ pour ce secteur d'activité. » Des fonds entièrement reversés aux entreprises des territoires des deux communautés de communes qui bénéficieront d'une compensation financière à raison de 10 euros pour chaque bon plan mis en ligne. 100% des ventes réalisées seront reversés directement aux entreprises inscrites sur cette nouvelle plate-forme dont la CCI 84 souhaite qu'elle soit pérenne. En effet, si le nouvel outil a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux offres actuelles des commerçants locaux, l'utilisation de cette plateforme permet aussi à ces derniers de savoir où ils en sont de leur outil numérique. « Cette crise a montré l'importance du numérique à ceux qui en doutait encore et le lancement de www.lesbonsplansmaintenant.fr nous permet de les accompagner encore davantage dans leur passage en ligne », explique la CCI de Vaucluse qui a d'ailleurs prévu de lancer une nouvelle enquête sur les conséquences de la crise sanitaire auprès des entrepreneurs locaux et plus particulièrement ceux de l'hôtellerie-restauration.

www.lesbonsplansmaintenant.fr

Ecrit par le 12 juin 2026

Comment ça marche ?

Pour les entreprises souhaitant s'inscrire sur le site, il suffit de cliquer sur l'onglet d'adhésion présent en bas de la page d'accueil. Elles remplissent ensuite un formulaire en précisant les offres 'bon plan' qu'elles souhaitent mettre en ligne. Si le commerçant est situé sur le territoire d'une Communauté de communes partenaire, celle-ci lui reverse 10€ par bon d'achat. Quant au consommateur, une fois sa commande validée, il reçoit un numéro de commande et a 6 mois pour profiter de son achat. Pour les professionnels qui rencontreraient des difficultés, (inscription, mise en ligne de leurs produits...) la CCI 84 va prochainement aller à leur rencontre afin de les aider à s'approprier le site. « Ce sera également l'occasion de faire le point sur leur rapport au numérique et d'évaluer leurs connaissances des outils digitaux qui les aideront à conforter leur présence sur le web notamment », souligne Florence Hertel.

Renseignements : lesbonsplansmaintenant@vaucluse.cci.fr

L'enseigne Alinéa placée en redressement judiciaire

Ecrit par le 12 juin 2026



L'enseigne d'ameublement et de décoration Alinéa vient d'annoncer son dépôt de bilan. Le groupe, créé en 1989 au Pontet dans la zone commerciale d'Avignon-Nord par Alain Mitaux, ex-directeur de l'hypermarché Auchan d'Aubagne, a été aussitôt placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Marseille.

« Il n'était plus possible de tenir et c'est pourquoi nous avons déclaré l'état de cessation de paiement et nous sommes placés sous la protection du tribunal de commerce de Marseille », a expliqué Alexis Mulliez, directeur général d'Alinéa, dont le siège est maintenant situé à Aubagne.

« Une enseigne créée en 1989 à Avignon-Nord. »

Fermés 2 mois en raison du confinement lié à la crise sanitaire du Covid-19, les 30 magasins n'ont pas résisté à cette chute brutale de fréquentation. Il faut dire qu'Alinéa avait déjà été sérieusement fragilisé auparavant par les conséquences du mouvement des gilets jaunes, fin 2018, ainsi que des grèves et des manifestations contre les retraites, fin 2019. Bien que cet 'Ikea à la française' ait tenté de miser sur le drive à partir 14 avril dernier, cela ne lui a permis de sauvegarder qu'environ 15 % de son chiffre d'affaires.

La procédure de redressement judiciaire étant maintenant lancée, Alinéa a désormais la possibilité de déposer un plan de continuation. Le groupe, qui compte 2 000 salariés environ, peut aussi faire appel à des repreneurs.

Pour l'heure, l'ensemble des magasins restent encore ouverts, dont celui d'Avignon-Nord qui avait vu sa

Ecrit par le 12 juin 2026

surface quasi-doubler afin de faire face à la concurrence d'Ikea suite à l'ouverture de son magasin et du centre commercial 'Buld'air' à Vedène en 2010.

Les Halles d'Avignon livrent à domicile



Les commerçants des Halles d'Avignon restent ouverts et proposent un service de livraison. Les commandes ont été exécutées par des professionnels munis de masque et de gants pour la confection des colis. Par ailleurs, le Grand Avignon soutient la Ville d'Avignon et met à disposition, via son réseau de transports en commun Orizo, une navette CityZen pour la distribution des paniers en centre-ville. Ce service fonctionne dès à présent du mardi au samedi inclus, uniquement le matin. Les commandes se font par téléphone, la veille pour le lendemain.

liste des commerces sur www.avignon-leshalles.com.